



Compte rendu du Conseil d'Administration n°03 du 2 avril 2015



Etaient présents : Franck SERVE, Michel AGRUNA, Guy BACHE, Pierre BAILLET, Mélanie BRETHOUS, Jean-François BROQUERES, Aurore BRUNELLO, Max LACAVE, Patrice CASTETS, Mathieu DESTEPHEN, Jean-Pierre DUPONT, Fabienne DUTOYA, Céline LAFARGUE, Martine LASCOMBES, Ghislaine LURBE, Eric PASSICOUSSET, Bernard LESPERON.

Etaient excusés : Christian BRETTE, Bertrand CAPUCH, Thierry CAUBET, Michel DECLA, Christophe DUSSAU, Michel RAYMOND, Docteur Gilles BLAQUIERE, Muriel SOURIGUES CHINON.

Le Président, Franck SERVE, ouvre la séance à 20h30. Le secrétariat est assuré par Guy BACHE.

1. Adoption du Compte rendu du conseil d'administration n°2 du 12 mars 2015 :

Adopté avec une modification. (modification sur une somme d'argent pour des acteurs mineurs).

2. Section sportive :

Max LACAVE fait le point sur l'avancement du festival art et courage.

2015 voit donc un retour à MONT DE MARSAN, le paseo est reculé à 21H30. (Il n'y aura pas de report en cas de pluie). L'objectif pour ce festival 2015 est d'augmenter ses recettes en proposant un spectacle de qualité.

La commission a invité les « meilleurs » acteurs, et a changé le mode d'approvisionnement du bétail. Les taureaux seront fournis par un prestataire espagnol (TAUREAU PASSION). Les novillos seront choisis par la commission festival.

Présentation du Festival :

La musique sera l'Harmonie de MUGRON, le speaker Didier GOEYTES, la présidence technique Jean-Marc LALANNE, Didier LAPLACE et Didier BORDES.

4 vaches sans corde seront fournies par les 4 ganaderos de 1^{ère} catégorie, travaillées par Maxime DESSA, Louis GIACOMIN, Romain CLAVE, et Florian LAHITTE accompagnés d'un sauteur.

2 novillos seront travaillés par Alexandre DUTHEN ET Cyril DUNOUAU, possibilité pour les sauteurs d'intervenir.

1 novillo et 2 taureaux à sauter

4 taureaux seront travaillés par Baptiste BORDES, Benjamin DE ROVERE, Mathieu NOGUES et Thomas MARTY.

Sans changer l'esprit d'ART et COURAGE et sans idée de compétition 1 novillo est proposé aux deux meilleurs écarteurs des vaches sans corde et 1 taureau est proposé en finale entre deux acteurs ayant travaillé les novillos et taureaux.

Les sauteurs invités sont :

Fabien NAPIAS, Guillaume VERGONZEANNE, David LAPLACE, Louis ANSOLABEHÈRE, Emmanuel LATASTE, Dominique LARIE.

Les hommes en blanc sont Jean-François et Laurent DEYRIS, Serge JUNCA, David LOUPIEN et Stéphane COURTIADÈ.

Animation autour du Festival :

Le partenariat avec la FDSEA et les jeunes agriculteurs est reconduit. Le bœuf à la broche a été abandonné et remplacé par des entrecôtes. La FFCL présentera durant l'après midi une animation : « comment devenir écarteurs ou sauteurs », en partant du projet gascon, initiation à la course landaise avec Manu, animation faite par l'école taurine (karting, chambres à air...)

Les acteurs participant au Festival et le conseil d'administration sont invités à la conférence de presse le 30 avril à MONT DE MARSAN.

Le prix des places, la location des vaches sans corde et les engagements acteurs sont reconduits. La fédération va accentuer la communication, travaillant avec les médias, les fichiers anciens clients, les clubs et faire un effort de visibilité sur la ville de MONT DE MARSAN.

Guy BACHE fait le compte-rendu de la réunion du 28 mars à VIEUX BOUCAU.

VIEUX-BOUCAU fête en 2015 les 50 ans des arènes et le 10^{ème} championnat des sans corde. La semaine du 17 au 24 août est consacrée à cet anniversaire. La FFCL organise le championnat des vaches sans corde le jeudi 20 août (report le vendredi 21). Il faut se féliciter de l'investissement de cette commune qui porte haut la course landaise. Roland COSTEDOAT effectue des recherches pour déterminer toutes les dates et la nature de tous les spectacles ayant eu lieu dans les arènes de VIEUX BOUCAU. Une exposition photo, peinture retracera ces dates. L'office du tourisme et la commune comptent sur la collaboration de la Fédération pour la réussite de cette semaine dont le spectacle du dimanche 23 août sera le final retraçant le cinquantenaire.

3. Section administrative

Fabienne DUTOYA fait le point sur le nombre de licences et déclarations de spectacles au 31 mars 2015 avec un comparatif au 31/12/2014.

COMPARAISON NOMBRE DE LICENCES ET DE SPECTACLES			
Licenciés	31/12/2014	31/03/2015	écart
ganadero 1ère catégorie	4	4	
ganadero 2nde catégorie	8	8	
Licence de 1ère catégorie	52	46	-6
écarteurs	28	26	-2
sauteurs	10	7	-3
cordiers	4	4	0
entraîneurs	10	9	-1
Licence de Seconde catégorie	154	154	0
écarteurs	69	75	6
sauteurs	14	18	4
cordiers	13	10	-3
entraîneurs	33	30	-3
Vachers	25	21	-4
Ecole Taurine	12	10	-2
Junior	3	2	-1
Elèves 1ère année	5	5	0
Elèves 2ème année	4	3	-1
Moniteur Ecole Taurine	5	5	0
Autres			
Nombre licence carte jeune	137	65	-72
Nombre licence coprs arbitral	29	40	11
Nombre licence CA et Bureau d'honneur	34	22	-12
Nombre licence Club	1682	1516	-166
Nombre licence speakers	20	14	-6
Nombre licence presse	16	16	0
Nombre licence Torero Honoraires	85	86	1
Nombre licence Ancien Toréro	19	17	-2

Spectacles	31/12/2014	31/03/2015	
Nombre de clubs affiliés	234	179	-55
Armagnac	45	42	-3
Landes Béarn	149	137	-12
Hors Zone	40		-40
Nombres de spectacles déclarés	596	405	-191
Courses Landes Béarn	64	65	1
Courses Armagnac	33	32	-1
Epreuves Fédérales	4	4	0
Courses Mixtes	163	92	-71
Courses secondes	48	36	-12
courses de promotion	41	38	-3
Courses de l'avenir	10	5	-5
Entraînements Ecole Taurine	15	11	-4
Courses hors compétition/festival	41	24	-17
Festival	7	13	6
Concours de 1ère catégorie	6	6	0
Concours de seconde catégorie	2	2	0
Intervaches	81	40	-41
Démonstrations	48	16	-32
Entraînements	17	10	-7
Encierro	16	11	-5
Nombre de taureaux déclarés	33	37	

Il y a lieu de rappeler aux clubs l'existence de la carte jeune qui peut-être a été perdue de vue. C'est ce qui a été fait à SAINT-GERME lors de la réunion du comité régionale de l'Armagnac, ainsi qu'à SAMADET (par le CDF) pour l'organisation des fêtes. 65 cartes ont été délivrées à ce jour.

Divers courriers ont été adressés à des clubs en retard d'affiliation et de déclarations de courses. Certains clubs ont pris contact avec le secrétariat faisant part de leur mécontentement demandant une remise gracieuse. 2 clubs sont en retard sur des courses de compétition. Les ganaderos concernés vont être informés. La FFCL garde une ligne de conduite stricte et n'accorde pas de dérogation.

Fabienne DUTOYA précise que la FFCL a eu connaissance d'un entraînement de la Dal non déclaré auprès du secrétariat de la FFCL le vendredi 27 mars 2015 dans les arènes de Gamarde.

Il est rappelé à Michel Agruna qu'un e-mail ou une trace écrite doivent être produits afin de déclarer au plus tard les entraînements le vendredi midi.

En l'absence de déclaration, les acteurs participants à l'entraînement ne sont pas couverts par l'assurance FFCL.

Le Président a contacté Mr Clément Grenet pour régularisation de ses cotisations Urssaf 2014. Mr Clément Grenet dit se mettre rapidement à jour de ses cotisations. A suivre...

Le Président présente la difficulté de réunir en urgence le conseil d'administration afin de prendre une décision qui ne peut attendre. Il demande au conseil d'administration de donner délégation au bureau afin d'agir dans ces cas précis validant ainsi l'article 18 des statuts de la FFCL – Attributions du Bureau exécutif.

Le bureau peut recevoir délégation du Conseil d'Administration.

En cas d'urgence, il est habilité à prendre toute décision imposée par les circonstances ; il en rend compte au Conseil d'administration au cours de sa prochaine réunion.

Les décisions du bureau sont prises à la majorité simple et font l'objet d'un Procès-verbal signé par le Président et transcrit sur un registre de délibérations. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Vote : 0 contre ; 0 abstention ; 17 pour

4. Section formation :

Pierre BAILLET fait le point sur l'école d'arbitrage. Les cours théoriques sont suivis par les élèves. Une première séance de notation est prévue à Gamarde lors d'une séance de l'école taurine. Pierre BAILLET remercie les clubs qui reçoivent les stagiaires lors de leurs courses.

5. Section communication :

Bruno RAUNIER (société EUROFILM) a été reçu à la Fédération le 19 mars. Il était accompagné de Didier GOEYTES. Bruno a présenté un dossier visant à changer l'image de la FFCL et maîtriser son image. Ce dossier a été présenté intégralement au conseil d'administration. Ce projet part de plusieurs constats et propose des voies à suivre.

Les propositions sont novatrices et ambitieuses : imposer la marque FFCL et maîtriser son image, par la création d'un nouveau logo, d'un nouveau site internet et sa gestion, acquisition d'un podium sonorisé pour les manifestations, captation de diffusion sur le WEB des grands événements, la collection coursayre produite par la FFCL, plan médias, création d'une boutique. Le Président énumère le coût de chaque action. Il s'agirait de signer avec la société EUROFILM un contrat sur 3 ans d'un coût de 65.000 euros en 2015, puis 40.000 euros en 2016 et 40.000 euros en 2017.

Le Président donne la parole aux membres du conseil d'administration.

Après un tour de table, le Président rappelle que malgré l'intérêt du dossier présenté par la Société Eurofilm, des priorités, comme la construction du nouveau bâtiment, ne permettent pas d'accepter les propositions de la société Eurofilm. Le président prendra contact avec Bruno Raunier pour lui mentionner l'avis du Conseil d'administration.

Le Président présente ensuite le guide « projet de construction d'arènes de course landaise » rédigé par le CAUE des Landes. Il est arrêté la couverture de ce dossier entre trois propositions.

6. Section médicale :

Plusieurs clubs (TOULOUZETTE, MOMUY, BASCONS, PONTONX SUR ADOUR) se sont adressés à la FFCL car ils sont à la recherche de médecin pour leur course. Ces demandes ont été adressées à Gilles BLAQUIERE médecin fédéral.

7. les news :

- Le Président informe que l'UVTF (Union des Villes Taurines de France) l'a contacté pour l'organisation de deux manifestations pour la défense des tauromachies. Une aura lieu en ARLES et une seconde dans le SUD-OUEST. Il faut répondre favorablement à ces manifestations et être présents.

- Le Président et Bertrand CAPUCH ont assistés à la réunion « ALMA » qui se tenait à SAMADET. Il s'agissait d'une réunion portant sur la tuberculose bovine. Il ressort de cette réunion une note optimiste pour nos ganaderos landais, qui après une prise de conscience font du très bon travail et une baisse importante des cas a été constatée.

- Une manifestation en soutien à la tradition taurine du taureau à la corde est organisée le 19 avril à ELLARGUES dans le Gard. Le président a été contacté mais s'est excusé ne pouvant s'y rendre.

- Le club de NERAC envisageant de faire course challenge, André DOMENGER, Jacques MORANDIN et Alain MAHUE se sont rendus à NERAC pour l'homologation des arènes. L'homologation a été accordée.

- Une note d'information aux comptables pour l'annonce des écarts de qualité ou comptant pour le Bernard HUGUET et le trophée du Mousquetaire a été rédigée et transmise.

8. Questions diverses :

Mélanie BRETHOUS souhaite apporter une précision au sujet de la course de l'avenir de Campagne. Suite au dernier conseil d'administration, le Président a demandé qu'un dialogue soit établi entre toutes les parties concernées par cette course.

Une réunion a été faite et un terrain d'entente a été trouvé.

La réunion se termine autour du verre de l'amitié.